



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS "À MON ÂGE, JE NE PENSAIS PAS ÊTRE À RISQUE."

HÉLÈNE, 64 ANS

Le dépistage du cancer du col de l'utérus,
c'est tous les 3 ans de 25 à 30 ans et tous les 5 ans, de 30 à 65 ans.



Pour en savoir plus, parlez-en avec votre médecin ou votre sage-femme
ou rendez-vous sur e-cancer.fr